

Sommaire

- **I. Notre philosophie d'Investisseur en Action** Erreur ! Source du renvoi introuvable.
- **II. Notre engagement**
 - a) L'impact social et environnemental
 - b) La gouvernance d'entreprise
 - c) Une approche lucide
- **III. Mise en œuvre de notre Politique d'engagement**
 - a) Dialoguer régulièrement avec les entreprises
 - b) Voter aux Assemblées Générales des sociétés
 - c) Mener si besoin des actions directes de Corporate Gouvernance : Investisseur en Action
 - d) Entretenir un dialogue renforcé en cas de controverse
 - e) Recourir aux exclusions
 - f) Soutenir les initiatives internationales en faveur de meilleures pratiques ESG
 - g) Déployer un système de notation ESG interne pour intégrer les critères ESG dans l'analyse fondamentale
- **IV. Notre démarche d'engagement en tant qu'entreprise**
- **V. Prévention et gestion des conflits d'intérêts**
- **VI. Communication aux porteurs**

Fonds concernés :

- **Moneta Multi Caps**
- **Moneta Long Short**
- **Moneta Micro Entreprises**
- **MME 2026**
- **MME 2027**

I. Notre philosophie d'Investisseur en Action

Moneta Asset Management (« Moneta AM ») est une société de gestion indépendante qui appartient à 100% à ses dirigeants et salariés. Notre seul métier est la gestion de fonds actions, avec une approche résolument fondamentale.

Notre équipe est essentiellement composée de gérants et d'analystes financiers qui partagent tous la passion de l'investissement et de l'analyse des sociétés. Nous aimons sortir des sentiers battus, étudier des sociétés délaissées ou mal comprises par les autres investisseurs. La valorisation et la gouvernance font partie des critères clés dans notre appréciation des sociétés ; c'est pour cela que nous passons l'essentiel de notre temps à les étudier.

Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. A ce titre, la gouvernance d'entreprise a toujours été un critère primordial dans l'appréciation des sociétés dans lesquelles nous investissons. Son importance se confirme également dans la bonne prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux : en effet, nous estimons que chaque problématique E/S est fortement influencée par la gouvernance en place.

II. Notre engagement

a) L'impact social et environnemental

Les collaborateurs de Moneta sont conscients des enjeux liés au réchauffement climatique et de l'importance que le comportement de chacun change pour préserver les ressources naturelles et l'environnement. Il existe au sein des équipes une véritable sensibilité à ce sujet qui nous a poussé à développer une approche constructive autour de notre processus de sélection de valeurs afin de refléter notre sensibilité environnementale dans les portefeuilles.

Nous pensons que dans le contexte actuel de faible croissance et de prise de conscience collective des enjeux du développement durable, la croissance des secteurs que nous identifions comme « durables » est aujourd'hui plus porteuse que par le passé.

Par ailleurs, des études ont montré que les sociétés dont les performances extra-financières (ESG) s'amélioraient voyaient leurs cours surperformer les indices, en particulier dans le cas de sociétés aux scores ESG moyens ou faibles. Ainsi, le « momentum » d'amélioration des scores apparaît comme un moteur de performance dont nous pouvons tirer parti.

A l'inverse, les sociétés dont certains comportements sont « controversés » ont tendance à sous-performer le marché, il est donc important d'identifier ces sujets en amont afin de palier l'approche parfois trop rétrospective des agences de notation ESG et ainsi d'en tenir compte le plus tôt possible dans nos décisions d'investissement. En effet, le sujet des controverses gagne une importance croissante dans l'appréciation du marché : la cristallisation de controverses peut se traduire par des réactions brutales, ce qui constitue une nouvelle force dont il faut tenir compte.

b) La gouvernance d'entreprise

La qualité de la gouvernance des entreprises est très hétérogène : elle peut être structurellement bonne ou mauvaise, parfois se dégrader ou s'améliorer au cours de la vie des sociétés, au gré d'opérations financières, de changements d'actionnaires ou de management. La gouvernance d'entreprise est un critère primordial d'appréciation des sociétés dans lesquels nous investissons. Nous estimons que nos actions ont toutes contribué, de façon parfois significative, à la performance des fonds que nous gérons et participent à l'amélioration des pratiques de Place.

Par ailleurs, dans chaque enjeu social ou environnemental, il y a un enjeu de gouvernance : les organes de gouvernance défaillants, de par leur inexpérience ou leur malveillance, peuvent prendre des décisions hasardeuses compromettant les facteurs environnementaux et sociaux. A ce titre, nous considérons la gouvernance comme étant un facteur clé de performance à la fois financière et extra-financière, qui justifie d'autant plus l'attention que nous lui portons.

c) Une approche lucide

Dans le cadre de la mise en place d'une succession de réglementations européennes et françaises (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*, Taxonomie Européenne, Loi énergie-climat), nous avons étudié avec attention le sujet des différentes

mesures et des différentes approches du développement durable dans la construction des portefeuilles. Ce travail a confirmé un certain nombre d'intuitions que nous avons :

- **c.1 Le biais sectoriel et le raccourci de l'exclusion** : les secteurs fortement « carbonés » comme celui des Matériaux peuvent être exclus du portefeuille pour améliorer une empreinte carbone ce qui est, selon nous, un raccourci trop simpliste car ces secteurs restent nécessaires à l'économie... et aux autres secteurs présentant une meilleure empreinte carbone.

Toutefois, quand la situation l'impose (respect des conventions internationales par exemple) ou par conviction, nous pouvons choisir d'exclure certains secteurs d'activité de notre univers d'investissement. Nous restons ainsi des investisseurs vigilants et engagés, en accord avec nos convictions.

Pour plus de détails, se référer à notre Politique d'exclusion disponible sur notre site internet dans la rubrique « Documentation ESG ».

- **c.2 Le piège d'une image figée** : la performance à date est une vision partielle de l'histoire et il peut être préférable de valoriser les sociétés allant dans la bonne direction. La notion de trajectoire est donc clé selon nous.
- **c.3. Une qualité des données très disparate** : la qualité de la transparence et de la fiabilité des données publiées par les entreprises demeure à l'heure actuelle inégale. Baser une construction de portefeuille sur des données uniquement chiffrées et sur des « cases cochées » est donc pour nous un écueil à éviter. En conséquence, nous nous efforçons de valoriser notre profonde connaissance des sociétés au sein de notre analyse des sujets ESG : cette approche mixte entre données quantitatives et analyses qualitatives est reprise dans notre système de notation propriétaire Moneta VIDA.

Ainsi, nous souhaitons continuer de choisir les valeurs au cas par cas, en basant nos décisions d'investissement sur quatre critères :

- **1)** la valorisation (*étudiée au travers des modèles de valorisation propriétaires*)
- **2)** le niveau de risque (*étudié au travers de l'analyse des risques*)
- **3)** la liquidité du titre (*appréciée à l'aide des données de marché*)
- **4)** le profil ESG (*étudié au travers de la notation Moneta VIDA*)

La valorisation reste pour nous le critère déclenchant la décision d'investissement, sans qu'aucun des critères ne se suffise à lui-même pour justifier une telle décision.

Nous avons également la volonté affirmée de prendre part au financement de projets innovants et engagés dans le développement durable. C'est pour cette raison que nos équipes de gestion analysent les sujets ESG au même titre que leurs analyses financières.

III. Mise en œuvre de notre Politique d'engagement

Notre engagement repose sur quatre strates qui regroupent six niveaux d'intervention (détaillés ensuite) :

- **1)** Dialoguer régulièrement avec les entreprises **(a)**
- **2)** Voter aux Assemblées Générales des sociétés **(b)**
- **3)** Être actif quand la situation l'exige
 - Mener si besoin des actions directes de Corporate Governance **(c)**
 - Entretenir un dialogue renforcé en cas de controverse **(d)**
 - Recourir aux exclusions **(e)**
- **4)** Soutenir les initiatives internationales en faveur de meilleures pratiques ESG **(f)**

Parallèlement à ces différents niveaux d'intervention, nous avons également déployé notre propre système de notation ESG (Moneta VIDA) afin d'intégrer pleinement l'analyse extra-financière et les enjeux ESG dans l'analyse fondamentale et le processus de gestion.

a) Dialoguer régulièrement avec les entreprises

Les occasions de contacts de l'équipe de gestion avec le management des sociétés étudiées sont nombreuses : rencontres en tête à tête, dans nos bureaux ou lors de visites à la société, ou réunions publiques ou organisées par des intermédiaires financiers. Les contacts avec le management permettent de mieux comprendre la société et ses priorités ainsi que de se forger une opinion sur les qualités des dirigeants, les éléments non quantifiables mais déterminants dans le cadre d'une décision d'investissement, comme la prise en compte des critères extra-financiers.

b) Voter aux Assemblées Générales des sociétés

Les Gérants et Analystes de Moneta AM sont proches des sociétés dans lesquelles ils investissent. Ils sont donc les plus à même d'instruire et d'analyser les résolutions soumises et de décider des votes qui seront émis. Dans ce contexte, le suivi direct de chacune des sociétés du portefeuille est attribué à un analyste ou à un gérant de Moneta AM à qui il appartient de décider des votes aux assemblées des sociétés dont il a la responsabilité directe.

Vous retrouverez les détails de notre Politique de vote (incluant l'ensemble des directives à respecter lors de l'instruction des votes) sur notre site Internet dans notre rubrique [« Documentation ESG »](#).

c) Mener si besoin des actions directes de Corporate Gouvernance : Investisseur en Action

Notre expertise dans le domaine de la gouvernance s'est renforcée avec les années. Si nous privilégions toujours le dialogue avec les sociétés, nous avons développé des réflexes nous permettant de réagir rapidement quand la situation l'impose. Notre totale indépendance nous permet d'agir librement : il n'y a pas d'actionnaire industriel ou financier à notre capital et nous n'avons pas de gestion privée, deux sources potentielles de pressions.

Nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'actionnaire d'œuvrer à améliorer la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous sommes investis. Il en va du respect de nos droits d'actionnaires mais aussi de la défense des intérêts de nos porteurs de parts. Depuis la création de la société en 2003, nous avons mené une quinzaine d'actions majeures visant à améliorer la gouvernance des sociétés.

Précisons que nous ne sommes pas des actionnaires « activistes » au sens anglo-saxon du terme : la valorisation reste le déclencheur de notre décision d'investissement, synthèse des critères de valorisation, de risque, de liquidité et d'ESG, et nous n'investissons pas dans les sociétés avec comme but premier d'influencer la stratégie ou la gouvernance.

Parmi les moyens à notre disposition dont nous avons fait usage par le passé, citons :

- questions orales lors de réunions publiques,
- réunions à huis clos avec les sociétés,
- questions écrites au Conseil d'administration ou de surveillance,
- participation active aux AG (questions écrites au Conseil d'administration ou de surveillance avec annexion au PV d'AG, rôle de scrutateur, proposition de résolutions),
- lettres et réunions à l'AMF,
- réunions avec les experts indépendants,
- contacts avec d'autres actionnaires, etc.

d) Entretenir un dialogue renforcé en cas de controverse

Moneta AM a mis en place une politique de suivi et de gestion des controverses, assurée par une veille permanente à l'aide de différents canaux : la presse, les notes de brokers, la communication avec les sociétés, les alertes Moody's ESG Solutions (ex VigeoEiris), etc. En fonction de leur degré de matérialité, les controverses peuvent directement affecter les notes ESG (Moneta VIDA) des sociétés.

Davantage d'informations sur notre suivi des controverses sont disponibles dans notre Politique relatives au suivi des controverses que vous retrouverez sur notre site Internet dans la rubrique [« Documentation ESG »](#).

e) Recourir aux exclusions

Moneta AM a mis en place une politique d'exclusions. Celle-ci a pour objectif de refléter nos convictions ou les réglementations en place (respect des conventions internationales par exemple) en matière d'exclusions.

Davantage d'informations sont disponibles dans notre Politique relative aux exclusion que vous retrouverez sur notre site Internet dans la rubrique [« Documentation ESG »](#).

f) Soutenir les initiatives internationales en faveur de meilleures pratiques ESG

Moneta AM est signataire du Carbon Disclosure Project (CDP), une organisation indépendante à but non lucratif qui encourage les entreprises à faire preuve de la plus grande transparence concernant leur impact environnemental.

Moneta AM est également signataire des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable), lancés par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du PNUD et le Pacte Mondial de l'ONU. Ils se caractérisent par un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles.

Enfin Moneta AM soutient également le TCFD (Task Force on Climate Related Financial Disclosures) : il s'agit d'un groupe de travail lancé sous l'impulsion de Conseil de stabilité financière (FSB, Financial Stability Board) qui travaille à l'établissement de recommandations en matière de reporting climatique, ce à l'intention des entreprises.

g) Déployer un système de notation ESG interne pour intégrer les critères ESG dans l'analyse fondamentale

En tant que stock pickers s'appuyant sur l'analyse fondamentale, l'analyse des risques est une étape clé dans la sélection de valeurs : pour nous, l'analyse ESG fait partie intégrante de l'analyse des risques.

Pour matérialiser cette analyse, nous avons développé une grille de notation interne intitulée Moneta VIDA (pour Valorisation des Indicateurs de Durabilité), qui intègre par exemple des critères liés au réchauffement climatique, à certains enjeux de la biodiversité ou à des enjeux sociaux et de gouvernance.

Les Analystes ont généralement une analyse qualitative de ces sujets basée sur leurs travaux de recherche et leur dialogue avec les sociétés. Quand c'est possible, ils recourent à une approche quantitative : c'est le cas par exemple de l'empreinte carbone dont l'impact potentiel peut être chiffré. La grille sert ainsi de base de réflexion et d'outil de dialogue sur les enjeux extra-financiers.

Davantage d'informations sur Moneta VIDA dans notre Politique relative à la notation extra-financière des émetteurs que vous retrouverez sur notre site Internet dans la rubrique « [Documentation ESG](#) ».

IV. Notre démarche d'engagement en tant qu'entreprise

Moneta AM s'engage depuis de nombreuses années en faveur du respect de l'environnement via la mise en place de politiques internes :

- Tri sélectif
- Fleurissement des terrasses et projet de mise en place de ruches
- Efficacité énergétique des locaux
- Recyclage du papier, des équipements et des consommables ainsi que tri sélectif
- Etc...

Afin d'encadrer le déroulement de ces actions, nous avons mis en place une « Green Team » : sur la base du volontariat, les salariés peuvent s'investir dans la mise en place de projets visant à repenser nos gestes quotidiens. Il existe ainsi plusieurs groupes de travail adressant des thématiques variées (usages numériques, mobilité, etc.) avec comme point focal la sobriété environnementale (énergétique, alimentaire, etc.).

Par ailleurs, nous intervenons également en tant que mécènes et donateurs. Chaque année, Moneta soutient des associations, choisies par nos collaborateurs et Clients, qui accompagnent au quotidien la formation et la réinsertion des plus démunis, la lutte contre l'exclusion sociale et travaillent à la promotion de l'excellence pour tous. A titre d'exemple, nous avons soutenu 29 associations en 2021 et avons effectué 530k€ de dons (1,7M€ sur 5 ans).

Davantage d'informations sont disponibles dans notre Rapport annuel ESG que vous retrouverez sur notre site Internet dans la rubrique « Documentation ESG ».

V. Prévention et gestion des conflits d'intérêts

Conformément à la procédure de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de Moneta AM, toute Personne Concernée (sont notamment des Personnes Concernées les collaborateurs et dirigeants) se trouvant dans une situation de conflit

d'intérêts susceptible d'affecter l'indépendance de l'application de la Politique d'engagement, et en particulier le libre exercice des droits de vote doit le signaler au RCCI par courriel. Celui-ci déterminera alors la mesure appropriée, laquelle peut aboutir au non-exercice du droit de vote.

Il convient cependant de rappeler que Moneta AM est détenue par des personnes physiques dont l'activité professionnelle est exclusivement dédiée à la société de gestion de portefeuille, laquelle a pour unique activité la gestion d'OPCVM. Les risques de conflit d'intérêts sont donc en l'espèce très faibles, voire inexistantes par la nature même de l'organisation de Moneta AM

VI. Communication aux porteurs

1. Un rapport ESG de Moneta AM est mis à disposition sur notre site internet chaque année et permet de rendre compte annuellement de notre démarche ESG. Il présente notamment notre approche sur la prise en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance, nos moyens mis en place, un bilan de nos différents engagements et des informations relatives à l'empreinte carbone des portefeuilles.

2. Les actions en lien avec la gouvernance d'entreprise, lorsqu'elles font l'objet d'une action publique, sont reprises au sein de notre site dans la section gouvernance.

3. Un rapport sur l'exercice des droits de vote est publié chaque année au sein de notre politique de vote et reprend les informations essentielles à la bonne application de notre politique (liste des sociétés pour lesquelles nous avons exercé des droits de vote, taux de participation, éventuel cas de conflit d'intérêts).

4. Les lettres trimestrielles des fonds reprennent un certain nombre d'indicateurs ESG (notes VIDA des fonds, empreinte carbone).

L'ensemble de ces documents sont disponibles aux pages suivantes :

- [Fonds/Documentation ESG](#)
- [Fonds/Bibliothèque de documents](#)
- [Informations réglementaires](#)